

pénitentiaire

la
cgt

Stagiaires de la 191^{ème} : Une administration de l'ancien monde !



Enfin, ce n'est pas un gouvernement original, ni un ministère, ni une administration, empreints de modernité auxquels nous avons à faire, c'est tout simplement pour nous, pénitentiaires, le plus brutal des managements connus jusqu'à présent, sans compter le pire dialogue social recensé : En clair, tout ceci sent bon, non pas l'ancien monde mais plus abruptement, plutôt un régime politique absolutiste !

Alors que nos dirigeants dénigrent le statut des cheminots, éculé et frein selon eux à toute modernisation du service public ferroviaire, les voilà, sans vergogne, qui s'appuient sur un « monstre de modernité » pour mettre au pas les pénitentiaires, soit, le statut spécial de 1958 : un paragon de vertu selon eux ! Nul doute que ces gens-là, qui ont tout oublié d'où ils viennent, se seraient appuyés sur un texte pris sous Vichy s'il lui avait permis de nous tordre le bras !

1958, pour la petite histoire, est la conclusion prise par un gouvernement aux abois, face aux luttes puissantes des pénitentiaires d'alors ! Mais 1958, c'est également en plein milieu de la guerre d'Algérie. Le gouvernement de l'époque, ne peut tolérer nos grèves dans cette période trouble, il y mettra fin avec la mise en place de l'ordonnance du 6 août 1958, le statut spécial !

Quelle modernité et quelle fraîcheur que d'être contraint d'écrire un tel tract qui nous donne comme un air de jeunesse dans ce soi-disant « vieux monde ». Mais d'où sortent tous nos dirigeants si ce n'est de l'ENA pour avoir appris aussi bien leurs leçons !

M. PHILIPPE, Mme BELLOUBET, M. BREDIN : 1958, c'était la préhistoire politique ! Depuis, les pénitentiaires, de par leurs dizaines de conflits sociaux, ont conquis le droit de grève, quoi que vous en pensiez ! Le droit de grève, bien au-delà d'être constitutionnel, est un droit naturel avant tout, face à la mise en danger, le ras le bol, etc !

Un gouvernement digne de ce nom aurait compris qu'aujourd'hui, tout concoure à l'abrogation du statut spécial ou du moins à son dépoussiérage.

Mais voilà, comme pour l'ancien monde qu'il brocarde, ce gouvernement n'aura pas fait mieux en s'appuyant sur le statut spécial pour mettre au pas les collègues, dont les stagiaires de la 191^{ème} promotion, en lieu et place de comprendre et de tout faire pour régler les problèmes.

Comme pour l'ancien monde qu'il raille, le « nouveau monde » n'aura eu qu'en tête « comment arrêter le conflit sans rien régler » : pire, en choisissant un partenaire exclusif, il va laisser des plaies ouvertes considérables qui vont plomber la pénitentiaire et son dialogue social !

Mais, au vu du traitement fait à nos collègues que la DAP massacre, la CGT aura la rancune tenace et mettra tout en œuvre pour repartir dans l'action !

Décidément, le nouveau monde, plus brutal, moins dialoguant, est une véritable escroquerie !

Montreuil, le 1^{er} mars 2018.



LE 22 MARS 2018
PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS
Défendons
toutes et tous
la Fonction publique !

La CGT Pénitentiaire